

Annuaire de l'Yonne.



Imp. de Lemerai

Chevalier d'Eon.

NOTICE SUR LA VIE DU CHEVALIER DÉON.

Extrait de ses papiers.



HARLES-Geneviève-Louis-Auguste-André-Thimotée Déon de Baumont naquit à Tonnerre, le 5 octobre 1728. Il était fils de Louis Déon, subdélégué de l'intendance de Paris, et de Françoise de Charenton. La famille Déon était originaire de Ravière.

Déon fit ses études au collège Mazarin ; reçu docteur en droit civil et canon, avocat au parlement avant l'âge fixé par les lois de ces temps, il lui fallut une dispense d'âge pour obtenir le doctorat. Incertain sur la carrière qu'il embrasserait, il eut un moment l'envie de prendre le petit collet, mais il en fut détourné par un ami qui lui écrivit à ce sujet une lettre pleine d'esprit et de raison. Il partagea son temps entre les lettres, les arts d'agrément et les exercices du corps. Il fut bientôt reconnu pour une des premières épées de France. Collaborateur de Fréron, connu par ses critiques contre Voltaire et les philosophes du 18^e siècle et par l'Année littéraire, publiée sous son nom, Déon inséra dans ce recueil périodique l'éloge funèbre, en vers latins, de Félicité d'Est, duchesse de Penthièvre et celui du comte d'Ons-en-Bray, président de l'académie des sciences ; mais entraîné vers les études sérieuses, il se livra à celle du droit public et prépara ainsi la carrière politique qu'il devait parcourir. Il avait 25 ans lorsqu'il imprima deux ouvrages qui supposaient de grandes recherches et de l'expérience : l'un sous le titre d'*Essai historique sur les différentes situations de la France, par rapport aux finances*, l'autre sous celui de *Considérations politiques sur l'administration des peuples anciens et modernes*. Ces ouvrages eurent alors du succès, et firent connaître avantageusement M. Déon.

En 1755, Louis XV, à la sollicitation du prince de Conti, choisit M. Déon, pour l'envoyer en Russie avec le chevalier Douglas. Ses instructions lui furent données à l'insu de M. Rouillé, ministre des affaires étrangères. Il s'agissait de faire cesser la bronille qui existait entre la cour de France et celle de Russie, et de disposer l'Impératrice en faveur du prince de Conti, qui voulait être duc de Courlande et roi de Pologne. Le chevalier de Woronsow, était favorable à la France, mais le comte de Bestuchef Rumin lui avait voué une haine implacable. Cette mission présentait de grandes difficultés, et M. de Valcroissant, qui l'avait tentée auparavant, était détenu depuis un an dans une forteresse, sur le lac Ladoga.

Pour éviter les soupçons, Déon prit des habits de femme, et à

l'aide de ce déguisement qui convenait à sa taille et à sa figure, il parvint à s'insinuer dans la confiance de l'impératrice, dont il devint la lectrice. Déon amena Elisabeth à ses vues secrètes. Le chevalier Douglas, trouvant les négociations dans un état favorable, fit partir Déon pour Versailles, afin d'en rendre compte. L'impératrice à son départ le combla de présents, elle lui donna des diamants et des bijoux précieux.

Sur le compte que Déon rendit de sa mission à ses augustes commentants, on engagea M. Rouillé à donner un adjoint au chevalier Douglas. M. Tercier, confident du prince de Conti, fut chargé de le déterminer en faveur de Déon; M. Rouillé le nomma après une longue résistance que semblait motiver sa jeunesse.

Dans ce second voyage, Déon fut présenté à Saint-Pétersbourg, comme frère de la demoiselle Déon, lectrice de l'impératrice, avec le titre de secrétaire de légation auprès du chevalier Douglas, ministre plénipotentiaire de France. Déon continua de correspondre seulement avec Louis XV, et il instruisait Elisabeth de tout ce qu'il importait de dérober à la connaissance du chancelier Bestuchef qui tenait le parti du roi de Prusse et de l'Angleterre; néanmoins Déon amena à bonne fin les négociations, dans l'intérêt de la France. Elisabeth lui en témoigna sa satisfaction; elle le choisit, en avril 1757, pour porter à Vienne et à Versailles cette importante nouvelle. Il était chargé de communiquer aux deux cours le plan de campagne que la Russie se proposait de suivre avec ses nouveaux alliés, la France et l'Autriche, et de remettre au roi de France la ratification du traité de Versailles du 1.^{er} mai 1757. L'Impératrice, dans une lettre particulière, écrivait à Louis XV la part que Déon avait eue à ces heureux changements.

Pendant son séjour à Vienne, M. de Broglie eut de fréquents entretiens avec Déon; on y apprit le gain de la bataille de Pragues: il reçut de l'ambassadeur la mission d'en porter la nouvelle à sa cour; sa diligence fut telle que, quoiqu'il se fût cassé une jambe, il arriva à Versailles 36 heures avant le courrier expédié par le prince de Kaunitz, ambassadeur d'Autriche, et donna le premier cette importante nouvelle au Roi dont il reçut l'accueil le plus gracieux.

Retenu chez lui pendant quatre mois, il s'occupa à rédiger des *mémoires sur la Russie*, et les remit au maréchal de Bellisle et à l'abbé, depuis cardinal de Bernis; ces mémoires qui doivent exister aux affaires étrangères, dévoilent l'intention de la Russie, à la mort du roi Auguste III, de garnir la Pologne de troupes, afin de disposer de la couronne en faveur d'un candidat de son choix, et de s'emparer, à sa convenance, d'une partie de ce royaume, suivant en cela les projets de Pierre le grand, qui voulait rapprocher ses frontières

de celles de l'Allemagne, pour s'insinuer dans les affaires de l'Europe et y jouer un jour un rôle principal. Déon avait aussi communiqué ses observations sur la Russie au marquis de L'hôpital, ambassadeur à Saint-Petersbourg et à M. le comte de Broglie, ambassadeur près le roi et la république de Pologne; on fit peu d'attention aux avis du jeune négociateur.

Il en fut autrement, lorsqu'il avertit les cours de Vienne et de Versailles d'une correspondance entre le roi de Prusse, le grand chancelier de Russie, et le maréchal Apraxin, pour tenir dans l'inaction l'armée russe et frustrer les alliés des avantages du nouveau traité.

La cour de France n'hésita pas à faire partir Déon avec le titre de secrétaire d'ambassade, malgré l'opposition du grand chancelier Bestuchef, qui le représentait au marquis de L'hôpital, comme *un sujet dangereux, capable de bouleverser l'empire Moscovite*. Déon reçut en partant les instructions du maréchal de Bellisle, du Cardinal de Bernis et du prince de Kaunitz, ambassadeur d'Autriche à Versailles; il était particulièrement chargé de dévoiler à l'Impératrice la conduite du grand chancelier et de l'héritier du trône qui la favorisait. Il reçut du Roi, en partant, une gratification dans une tabatière ornée du portrait de Louis XV et un brevet de lieutenant de dragons.

Arrivé à Saint-Petersbourg, Déon conduisit cette affaire avec tant d'adresse et de prudence, que le grand chancelier fut arrêté au palais, dans le conseil même qu'il présidait. On trouva dans ses papiers la correspondance secrète annoncée par Déon et un plan concerté pour se défaire des personnes qui lui étaient suspectés, au nombre desquelles étaient le chevalier Douglas et Déon; on se saisit du général Apraxin à la tête de l'armée et des partisans du grand chancelier. Les troupes russes, sous de nouveaux chefs, se virent la cause des alliés, et gagnèrent plusieurs batailles; Déon resta jusqu'en 1759 en Russie, continuant de remplir les fonctions de secrétaire d'ambassade, et partageant avec le comte de Woronsow la correspondance directe et secrète entre Louis XV et Elisabeth. Il avait reçu en 1758, de sa cour, le brevet de capitaine de dragons, et une pension de 200 livres.

A cette époque il fut aussi nommé censeur pour l'histoire et les belles-lettres.

L'Impératrice fit de nouveaux efforts pour s'attacher Déon; mais il opposa à son amitié une volonté inflexible: rien ne put le déterminer à servir un autre pays que sa patrie, et un autre prince que le sien.

En 1760, menacé de perdre la vue, le besoin de repos le ramena en France. Il avait passé cinq ans en Russie, ayant contribué puissam-

ment au succès de quatre traités, et mérité l'estime générale. Il apporta en France la ratification d'Élisabeth au traité du 30 décembre 1758. Lorsque Déon prit congé du comte de Woronsow, ce premier ministre lui dit en le quittant; « *Je suis très-fâché de vous voir partir, quoique votre premier voyage avec le chevalier Douglas, ait coûté à ma souveraine 200 mille hommes et plus de 15 millions de roubles;* » *J'en conviens, répondit Déon, mais son excellence doit aussi avouer que sa souveraine et son ministre ont acquis une réputation et une gloire qui dureront autant que le monde.*

On voit que le premier ministre n'était pas dupe de la métamorphose du négociateur et qu'il avait reconnu en lui la lectrice de l'Impératrice.

Après avoir été retenu à Vienne par une maladie de six semaines, il arriva à Versailles où il fut très-bien accueilli du Roi et de ses ministres.

Employé à l'armée comme capitaine aide-de-camp du maréchal de Broglie; il s'y distingua dans toutes les affaires où il fut chargé de commander, particulièrement à Hoexter, au combat d'Ultröpp, où il fut blessé; à Eimbeck, près Meintoss, à la tête des suisses et des grenadiers de Champagne, il mit en fuite les montagnards écossais, qu'il poursuivit jusqu'au camp des Anglais; à Österwik il fit prisonnier un bataillon ennemi, malgré la supériorité du nombre.

Déon désirait poursuivre la carrière militaire qu'il avait commencée avec tant d'avantages, mais des ordres supérieurs l'arrachèrent au tumulte des camps, pour le rendre à la politique.

Il venait d'être nommé, malgré sa répugnance à retourner en Russie, ministre plénipotentiaire à Saint-Petersbourg, pour remplacer le baron de Breteuil qui avait obtenu son rappel. L'événement, qui précipita du trône Pierre III, obligea le baron de Breteuil, qui était déjà à Varsovie, de retourner à Saint-Petersbourg. Déon reçut l'ordre de rester à la cour, et peu après fut nommé secrétaire d'ambassade en Angleterre près le duc de Nivernais. Il s'agissait de mettre un terme aux hostilités entre l'Angleterre et la France.

Déon arriva à Londres en septembre 1762; il n'y avait pas été un mois, que le duc de Nivernais se félicitait de l'avoir pour coopérateur. Il justifiait par son activité et sa présence d'esprit la réputation que sa dextérité et son adresse lui avaient acquise en Russie.

La négociation entre les deux cours était dans sa crise; M. Wood sous-secrétaire d'état, était venu pour en conférer avec le duc de Nivernais. Il eut l'imprudence d'apporter avec lui l'ultimatum; les dernières instructions et la dépêche que lord d'Egremont lui avait chargés d'envoyer au duc de Bedford. Déon s'en aperçut, et jugeant l'importance pour sa cour, de savoir le contenu de ces pièces, il parvint à s'en emparer. Il en fit prendre une copie exacte pendant que

M. Vood était à table; elle fut envoyée dès le soir à Versailles par un courrier extraordinaire avec des lettres du duc de Nivernais, au Roi et aux ministres, où il rendait compte de l'adresse de M. Déon. Le courrier porteur de ces importantes dépêches était arrivé à Paris 36 heures avant celui d'Angleterre, et les ministres du roi, préparés sur les difficultés que le duc de Bedford était chargé d'élever, parvinrent facilement à les aplanir; dès le lendemain les préliminaires étaient signés.

Les ministres de France donnèrent hautement à M. Déon les plus grands éloges, et le Roi d'Angleterre le choisit, en 1763, pour porter à sa propre cour et au duc de Bedford les ratifications que ce monarque avait données au traité définitif de paix. Il dut cette distinction aux soins qu'il avait pris de se concilier l'amitié de lord Buth et des principaux personnages d'Angleterre.

M. Déon reçut de la cour une modique gratification, et la croix de Saint-Louis qui lui fut remise à Londres par le duc de Nivernais. Les lettres qui lui furent adressées à ce sujet, ainsi qu'à l'ambassadeur, contenaient les dispenses que le Roi lui accordait pour recevoir la croix de Saint-Louis avant le temps fixé par les lois, *pour la bravoure y est-il dit, qu'il a montrée à l'armée, et l'intelligence qu'il a déployée dans les négociations à Londres et à Saint-Petersbourg.*

L'opinion favorable que l'on avait conçue de Déon était si solidement établie, qu'au mois d'avril 1763, lorsque le duc de Nivernais quitta Londres, il fut nommé ministre résidant près le Roi de la Grande-Bretagne.

Sa conduite, dans ce poste important, déterminait la cour de Versailles à lui envoyer de nouvelles lettres de créance, qui lui conféraient le titre de ministre plénipotentiaire.

Ces succès éveillèrent la curiosité des courtisans; ils parvinrent à découvrir les motifs secrets de l'affection du monarque: voici comme s'en exprime Déon lui même.

« Le feu roi Louis XV avait des vues grandes et justes, mais fait à être gouverné, il n'avait plus la force de se soustraire au joug; il aimait la vérité, il voulait la connaître, et ne pouvait la faire prévaloir. Il gémissait en secret de sa situation, et croyant en adoucir la rigueur, ce prince avait des serviteurs fidèles qu'il aurait été fâché que l'on connût. C'était par eux qu'il s'instruisait en particulier de ce que les courtisans lui cachaient; il était impossible que ceux-ci ne sentissent pas quelque fois les traits de cette influence secrète; ils en ignoraient la source, et cela était suffisant pour exciter leur curiosité haineuse.

« Ce fut Mme de Pompadour qui surprit le secret du roi: en parcourant les papiers qu'elle a trouvé moyen de se procurer, elle apprend que, depuis son premier voyage en Russie, ce simple officier

» de dragons tient avec le monarque, une correspondance directe,
 » inconnue d'elle et des ministres. Elle soupçonne une maison
 » puissante d'en former la chaîne ; la perte de Déon est résolue
 » comme un moyen d'anéantir le maréchal de Broglie, et spéciale-
 » ment le comte son frère, trop dignes l'un et l'autre de l'estime des
 » Français, pour ne pas avoir encouru sa haine.

Le zèle, l'assiduité, le travail, la fidélité du chevalier Déon, et même sa conduite privée, au-dessus de tout reproche, ne purent le sauver de sa ruine et des complots odieux, qui indignèrent plus tard la France et l'Angleterre. L'exécution en fut remise au comte de Guerchy, nommé à l'ambassade de Londres vers la fin de 1763.

A peine cette nomination faite, on avait cherché à amener Déon à remplir les fonctions de secrétaire d'ambassade, en lui conservant le titre de résidant chargé d'affaires. Il se refusa à cet arrangement. Ayant mérité les titres et distinctions qu'il avait obtenus par ses services, il ne lui convenait pas de redevenir secrétaire d'ambassade, ou simple chargé d'affaires, après avoir été ministre plénipotentiaire. Il en écrivit à M. le duc de Praslin avec beaucoup de fermeté, et malgré les conseils de ses amis et surtout de M. le duc de Nivernais, qui lui témoignait un grand attachement ; il rejeta avec hauteur toute conciliation ; il en écrivait le 6 septembre 1763 à M. de Nivernais : « Rien, disait-il, ne me fera changer ; si je me croyais assez lâche pour le faire demain, ce soir je me jetterais dans la Tamise. »

Le comte de Guerchy arriva en Angleterre en 1763 ; une correspondance aigre et tracassière avait précédé cette arrivée. A peine l'ambassadeur était-il à Londres que les deux ministres se brouillèrent. Déon se plaignit d'avoir été insulté par l'écuyer de M. de Guerchy, sans que celui-ci eût réprimé cette insolence ; une scène eut lieu chez milord Halifax, secrétaire d'état, entre l'ambassadeur et le ministre plénipotentiaire. Enfin Déon accusa publiquement le comte de Guerchy de l'avoir fait empoisonner avec de l'opium dans une bouteille de Champagne, chez lui, à sa table.

L'affaire fut portée devant les juges, et le 1^{er} mars 1755, les grands jurés de Londres déclarèrent, sous la foi du serment, que l'accusation portée contre le comte de Guerchy, pour avoir voulu faire assassiner le chevalier Déon, était véritable. Le comte de Guerchy ne se crut pas suffisamment à couvert de toutes poursuites par son titre d'ambassadeur ; il sollicita et obtint du roi d'Angleterre, un acte de *noli prosequi*, laissant ainsi le champ libre à son adversaire et à ses écrits.

Les faits qui viennent d'être présentés exigent que l'on entre dans quelques détails. M. le duc de Praslin avait remis au comte de Guerchy, lors de son départ pour l'Angleterre, un ordre royal

de rappel pour le chevalier Déon; cet ordre était signé du duc et de la griffe du Roi. On espérait obliger par là le chevalier à accepter les fonctions de secrétaire d'ambassade, et couvrir la nullité du nouvel ambassadeur. Mais Déon déclara qu'il ne demanderait ses audiences de congé, que s'il recevait un ordre de rappel signé de la main du Roi, comme l'avaient été ses lettres de créance. Pressé en présence de milord Halifax, il dit qu'il attendait les ordres ultérieurs de sa cour: le chevalier Déon était autorisé à tenir ce langage, car le duc de Choiseul lui écrivait de continuer la correspondance avec lui, et le contrôleur-général le chargeait d'un travail dont le Roi, lui disait-il, devrait lui savoir gré. Seul des ministres, le duc de Praslin se prêtait à servir les prétentions et les menées de son ami de trente ans, comme il appelait le comte de Guercy.

Les ennemis du chevalier Déon savaient par qui il était protégé, mais ils comptaient sur la faiblesse de Louis XV. Aussi, loin de s'arrêter, leur persécution ne fit que s'accroître; on l'entoura d'espions, on le fit insulter en public, et chez lui; on cherchait à l'enlever et on lui tendit des embûches.

Instruit de ce qui se passait dans le camp ennemi, il parâ à tout par sa fermeté, son courage et ses dispositions. Enfin son ennemi obtint du Roi un ordre d'extradition. Le chevalier en fut prévenu par un courrier extraordinaire qui lui apporta une lettre de Louis XV.

Ce prince avait fait retarder de 36 heures le départ du porteur de l'ordre d'extradition, il conseillait au chevalier de se retirer dans la cité, et de se mettre sous la protection du peuple anglais.

Le chevalier Déon, avant que de traduire le comte de Guercy devant les juges d'Angleterre, en avait fait prévenir le Roi, qui, sans paraître s'occuper de ce que lui écrivait son ministre particulier, continua de correspondre avec lui, comme par le passé. Cette persécution dura plus de dix ans; pendant ce temps, le chevalier ne reçut que quelques secours de Louis XV. Il emprunta, supporta avec résignation ses malheurs et refusa les offres de douze cent mille francs que lui fit l'opposition d'Angleterre, pour qu'il lui remît les papiers de l'Etat qu'il avait entre les mains. Et plus tard il résista à celles de la cour, qui lui proposait de l'employer avec ses grades militaires et politiques, s'il voulait se faire naturaliser. Il répondit comme il l'avait fait en Russie, où il était dans une position plus heureuse : *Je suis à la France et à mon Roi, je ne servirai jamais d'autre maître ni d'autre nation.*

Une seule fois, manquant du nécessaire, écrasé de dettes contractées pour le service du roi, se croyant abandonné, il écrivit à M. Tercier, agent secret de Louis XV, et qui lui servait d'intermédiaire avec le maréchal de Broglie, pendant l'exil de ce dernier. Il lui fit part des offres qui lui étaient faites, et de ses refus; de

l'intention d'y persister, lui rappelant qu'il n'a agi que par les ordres du Roi, et en conformité de son grand projet : « Si je ne reçois pas bientôt, dit-il, une promesse du Roi, ou du comte de Broglie, que tout le mal qui m'a été fait par M. de Guerchy sera réparé, alors je le déclare formellement et bien authentiquement, toute espérance est perdue pour moi, et en me forçant de me laver dans l'esprit du Roi d'Angleterre, de son ministre et des chambres des pairs et des communes, il faut vous déterminer à une guerre prochaine, dont je ne serai que l'auteur innocent, et cette guerre sera inévitable; le roi d'Angleterre y sera contraint par la force et le malheur des circonstances, par le cri de la nation et du parti de l'opposition, qui augmente au lieu de s'affaiblir. » Mais les menaces de cette lettre arrachée au désespoir ne tinrent point contre la fidélité et l'amour du pays, qui étaient les principaux traits du caractère du chevalier Déon; aussi écrivait-il au Roi, un mois après : « Sire, je suis innocent, et j'ai été condamné par vos ministres; mais dès que votre majesté le souhaite, je mets à vos pieds ma vie et le souvenir de tous les outrages que le comte de Guerchy m'a faits. »

Ces nouvelles protestations de fidélité et de dévouement eurent peu d'effet pour le moment; les poursuites du comte de Guerchy, à Londres, devinrent plus vives. C'est alors qu'ayant acquis de nouvelles preuves des méfaits du comte de Guerchy contre lui, il poursuivit son accusation et força le comte à obtenir l'acte de *noli prosequi*. Pourchassé par la honte et le mépris des anglais, l'ambassadeur demanda et obtint son rappel.

Le comte de Guerchy de retour à Paris excita les ministres contre le chevalier Déon. Le duc de Praslin se crut personnellement intéressé à l'appuyer et à épouser sa querelle. Leur haine s'en prit à tout ce qui lui appartenait; sa mère et ses proches en ressentirent les effets. Le chevalier, de son côté, poursuivait son ennemi de ses écrits; il faisait imprimer sa dernière lettre au comte de Guerchy, dans laquelle il le défiait de se présenter devant les grands juges de Londres, pour vider l'accusation qu'il avait portée contre lui en 1765; celui-ci mourut en 1767; sa mort ne mit fin ni à l'exil ni aux souffrances de Déon.

Avant le rappel du comte de Guerchy, Louis XV avait, dans plusieurs lettres, témoigné à Déon qu'il était content de ses services et de sa conduite. Le 1^{er} avril 1766 il lui avait adressé une reconnaissance signée et écrite de sa main: il lui assurait une pension de 12000 fr. pour les services qu'il lui avait rendus en Russie, aux armées et dans les commissions qu'il lui avait données. Cette pension ne fut guère mieux payée que les premières.

La correspondance avec le Roi et le comte de Broglie avait repris

une plus grande activité; c'est dans ces lettres que Déon stigmatise le traité conclu avec le comte de Guerchy pour la démolition des fortifications de Dunkerque, traité qu'il avait su éluder tant qu'il avait été ministre plénipotentiaire. Depuis le départ de M. de Guerchy, sans déployer aucun caractère public, le chevalier continuait d'être à Londres le vrai représentant de la cour de Versailles. Cela justifiait la lettre de M. Tercier, du mois d'octobre 1763: *jamais Sa Majesté, écrivait-il à Déon, ne se serait déterminée à envoyer le comte de Guerchy ambassadeur en Angleterre, si elle n'avait pas entièrement compté sur vous.*

Le chevalier jouissait à Londres d'une grande réputation de probité et de franchise; aussi, lorsqu'en 1769 et 1770, le docteur Mulgrave, dans une adresse aux électeurs, publia que la cour et les ministres avaient reçu de grosses sommes d'argent pour la conclusion de la paix, impliquant dans cette affaire le chevalier Déon pour donner plus de poids à ses allégations, celui-ci vengea les ministres des deux nations en combattant par écrit et de vive voix les dénonciations du docteur et des écrivains de son parti. Il donna sur cette affaire son témoignage juridique et contribua par là à faire chasser le docteur Mulgrave de la chambre des communes.

C'est ici le moment de rapporter les bruits qui s'étaient répandus à Londres dès la fin de 1763, sur le sexe de Déon. Ayant porté l'habit de femme en Russie, n'ayant point de barbe, et surtout étant, dès sa jeunesse, d'une conduite régulière, dormant à l'étude tout le temps que la plupart des jeunes gens emploient au plaisir, on le fit passer pour une femme. Ce bruit prit de la consistance; le comte de Guerchy fit ce qu'il put pour l'accréditer, en disant partout que le chevalier était hermaphrodite. Déon y fit d'abord peu d'attention; mais des paris s'étant établis, pour des sommes considérables, sur son sexe, il en fut fort affligé: il employa, pour les faire cesser, la menace, sans pouvoir arrêter les assurances qui augmentèrent jusqu'à la fureur. Instruit que des personnages riches voulaient employer la ruse ou la force pour s'emparer de sa personne, et la visiter, ce qu'il ne voulait pas souffrir, et ce qui *m'aurait mis*, dit-il, *dans la dure nécessité de tuer quelqu'un*, il prit le parti de voyager en Irlande et en Écosse sous un autre nom. Son absence ayant excité l'inquiétude du public et de ses amis qui craignaient qu'on ne l'eût enlevé, il revint à Londres, et déclara sous la foi du serment, qu'il n'était pas intéressé pour un scheling, directement ou indirectement dans les assurances faites sur son sexe. Le chevalier, dans une lettre au comte de Broglie, accusait la cour de Russie, et notamment la princesse d'Askoff, le duc de Praslin et le comte de Guerchy d'avoir accrédité ces bruits.

On s'occupa en 1770 et 1772 du rappel du chevalier Déon:

plusieurs projets furent présentés au Roi par les ministres. On fit à Déon des propositions : « Elles étaient capables, dit-il, de déter-
 » miner tout homme qui aurait été moins jaloux de sa gloire ; et
 » moins fortement décidé à obtenir justice. Louis XV, ajoute-t-il, ne
 » pouvait me blâmer, mais quoique sur le trône, il n'osait me la
 » rendre. Il craignait les olameurs importuns d'une foule de cour-
 » tisans qui, sans altérer son opinion, pouvaient troubler son repos ;
 » et mon respect pour mon Roi me condamna au silence. »

Il y a lieu de croire que son refus portait sur l'obligation qu'on voulait lui imposer de prendre les habits de femme. Quel motif pouvait déterminer la cour de Versailles à exiger du chevalier Déon un pareil sacrifice ? Cela ne pouvait être par considération pour la cour de Russie. On sait que les impératrices ne cachent point au public le nom de leur favori, et Catherine II, qui régnait alors, s'occupait fort peu de ce qu'on pouvait dire d'Elisabeth. On a supposé qu'on voulait éviter un défi entre le chevalier Déon et le fils du comte de Guerchy. Mais le chevalier Déon avait donné sa parole d'honneur par écrit, *de ne point provoquer ce jeune homme*. On sait comme il tenait ses promesses ; et d'ailleurs comment croire qu'on eût sacrifié l'avenir d'un homme qui avait rendu à son pays et à sa cour de grands services, qui avait conservé, dans la disgrâce comme dans la prospérité, la confiance de son Roi, au comte de Guerchy ? Celui-ci appartenait à la vérité à une famille aristocratique ; mais il n'avait rapporté pour tout fruit d'une ambassade, à laquelle Louis XV, l'avait nommé par faiblesse, que la honte d'un traité qui obligeait la France à démolir les fortifications de Dun-kerque ?

Le jeune auteur des mémoires du chevalier Déon qui viennent de paraître, rapprochant une opinion répandue à Londres, pendant que le chevalier y était secrétaire d'ambassade et ministre, d'une lettre du duc d'Aiguillon adressée en 1773 à Déon, en conclut que ses liaisons avec l'épouse de Georges III, motivèrent seules envers lui l'exigence de la cour de France. On va rapporter le passage de cette lettre, qui paraît assez significatif.

« Plus que jamais aussi Sa Majesté attache à cet acte de munificence
 » la condition qu'elle vous a fait connaître . . . ce devoir devient
 » d'autant plus sacré pour vous, dans la situation présente, qu'il
 » a pour but d'assurer la tranquillité d'une auguste personne, vous
 » savez de qui je vous parle ; plus cette femme est haut placée, plus
 » elle a daigné avoir des bontés pour vous, et s'intéresser à votre cause
 » et à celle de la France, plus son bonheur et sa réputation compre-
 » mise par vous, doivent vous être chers. La reconnaissance que vous
 » devez à cette personne, comme homme, adoucira l'obéissance
 » que vous devez au Roi comme sujet. »

Après cette lettre, le chevalier Déon parut consentir à ne point contester le sexe qu'on lui imposait; mais il refusa constamment d'en prendre les habits, offrant de se retirer en Suisse ou en Pologne. Le Roi ne le voulut pas; il lui ordonna de rester à Londres. On négociait toujours avec lui pour son retour, et Louis XV lui continuait sa confiance et lui transmettait ses ordres secrets, lorsque la mort termina les jours de ce prince.

Le chevalier Déon ressentit vivement le changement que cette mort apportait dans sa situation: il n'était point connu du nouveau Roi. Ses services publics parlaient seuls en sa faveur; mais Louis XVI ne pouvait apprécier le courage, la fidélité et le dévouement qu'il avait mis à servir son aïeul. Il écrivait au comte de Broglie de mettre sous les yeux du nouveau Roi les services particuliers qu'il avait rendus à son prédécesseur, et le comte lui donna l'ordre, dans une lettre approuvée de Louis XVI, d'adresser à M. de Vergennes la suite des rapports qu'il recevait auparavant, et de se servir du même chiffre.

Le chevalier devait des sommes considérables à Londres; ces dettes, contractées pour le service du feu Roi, s'accroissaient tous les jours; il demanda son retour en France, l'acquittement de ses dettes, et l'assurance du capital de la pension de 12,000 fr. que Louis XV lui avait accordée en 1766. On envoya à Londres, pour traiter avec lui, le marquis de Prunéaux, premier capitaine au premier régiment de Bourgogne; mais il revint sans avoir rien terminé avec le chevalier, trouvant ses réclamations trop élevées. La retraite du marquis de Prunéaux jeta du froid entre les ministres et Déon.

C'était à l'amitié et à la générosité de lord Ferrers, amiral d'Angleterre, que le chevalier devait les moyens qui lui avaient facilité son séjour à Londres, lorsque l'exiguité des remises de la cour l'avait laissé dans la détresse. Voyant les négociations rompues, et craignant que lord Ferrers ne perdît les avances qu'il lui avait faites, il lui remit, dans un coffre de fer, les papiers importants qu'il avait entre les mains, pour lui servir de gage, sachant bien que la France ferait tôt ou tard des sacrifices pour les retirer; mais il garda par devers lui la correspondance de Louis XV.

Cette prévision ne tarda pas à se réaliser. La cour de France chargea Beaumarchais d'une nouvelle négociation. Il partit pour Londres, parvint à se lier avec Déon, et à lui inspirer quelque confiance. Il parut prendre un grand intérêt à sa position, lui dit qu'il était autorisé à recevoir ses propositions, et qu'il avait les moyens de les faire agréer à Versailles, pourvu que Déon consentît à reprendre les habits de femme, condition qui avait été l'écueil des négociations précédentes, et à remettre tous les papiers qui étaient en sa possession.

La situation du chevalier Déon était grave. Il devait à Londres, et principalement à lord Ferrers, plus de 6,000 livres sterling; il était sans fortune et l'espoir d'être employé selon ses services et ses talents, était évanoui. Il fallait donc accepter les propositions de l'Etranger, lui vendre sa plume et les secrets dont il était dépositaire, ou bien écouter les ouvertures qui lui étaient faites au nom du Roi de France. Hors delà, il n'y avait pour lui que misère et impossibilité de payer les dettes d'honneur contractées pour servir son prince et son pays. L'une de ces propositions le couvrait d'opprobre, il craignait le ridicule qui pouvait être la suite de l'autre. Il n'y avait pas à balancer; il demanda à rentrer en France, acceptant les conditions qu'on lui faisait. Un projet de traité fut signé entre lui et Beaumarchais, qui le porta à Versailles; il fut ratifié promptement.

Mais à son retour, Beaumarchais ayant reçu les papiers qui étaient chez lord Ferrers, chercha à s'approprier une partie de l'argent qui revenait à Déon et à lord Ferrers. Il ranima les paris sur le sexe du chevalier, en fit l'objet d'une spéculation dans laquelle il voulait intéresser Déon. Beaumarchais fut traité par le chevalier avec le dernier mépris. La guerre commença entre les deux contractants, elle dura près de trois ans.

Enfin le chevalier revint à Versailles au mois d'août 1777, portant encore son uniforme de dragon; il comptait obtenir une audience du Roi et la justice qui lui était déniée. Il reçut du ministre l'ordre de se retirer à Tonnerre et de reprendre les habits de femme. Une nouvelle résistance lui valut une lettre de cachet et quelques mois au château de Dijon. Il prit son parti et revint enfin à Tonnerre en exil, sous son nouveau travestissement. Il y passa quelques années, aimé de ses compatriotes dont il avait été peu connu jusqu'à ce jour, recevant les visites de personnages honorables et distingués en France et à l'Etranger; le prince Henri de Prusse s'arrêta chez lui, lors de son voyage à Paris.

Le chevalier Déon fut un homme remarquable par ses talents et ses connaissances variées; homme d'honneur, de probité, d'intelligence, de courage et d'exécution; il servit son Roi et son pays de sa plume et de son épée. Capable de tous les sacrifices, il ne murmura qu'une fois contre un prince dont il avait la confiance et qui l'abandonnait à ses ennemis, quoiqu'il fût dépositaire de secrets si importants que leur découverte eût entraîné la France dans une guerre immédiate.

Quel que soit le motif qui le détermina à prendre les habits d'un autre sexe, soit la réputation d'une femme haut placée ou d'autres intrigues de cour, soit la nécessité de satisfaire à ses engagements et d'assurer son existence, le ridicule de cette mesure doit retomber sur ceux qui la lui ont imposée.

En 1784, le chevalier Déon obtint la permission de retourner en Angleterre pour y finir ses affaires. La révolution l'y surprit ; il fut mis sur la liste des émigrés ; il demanda à la Convention de servir aux armées, elle passa à l'ordre du jour. Privé de toute fortune, il vécut à Londres d'une pension de 200 livres sterling que lui faisait le Roi Georges III.

Il mourut le 21 mai 1810. Sa mort leva tous les doutes sur son sexe, s'il en existait encore. Son extrait mortuaire et le procès-verbal d'autopsie ont été envoyés à sa famille.

Déon est auteur de plusieurs ouvrages, qui attestent une étude approfondie de l'histoire, des mœurs, de la législation ancienne et des besoins de son époque, la connaissance des langues grecque et latine, et de quelques langues vivantes.

La religion, la politique, les finances, le commerce et l'industrie ont tour à tour fixé son attention et occupé ses loisirs, dont il a composé 13 volumes (1).

Ses écrits comme ses actes sont empreints d'un libéralisme éclairé, d'une philosophie bienveillante, d'un patriotisme ardent, et d'une philanthropie qui rendra sa mémoire précieuse et respectable à ses concitoyens et à sa patrie.

Résumé des ouvrages du chevalier Déon.

Tome 1^{er}. Tableau historique et politique de la Pologne ; — Recherches historiques sur la province d'Alsace.

Tome 2^e. Recherches sur les royaumes de Naples et de Sicile.

Tome 3. Abrégé chronologique de l'histoire sainte et ecclésiastique.

Tome 4^e. Recherches sur le commerce général et particulier. — Observations sur le commerce et la navigation en général. — Mémoires sur les changes étrangers, observations sur les grands chemins en France, sur les droits d'entrée et de sortie, sur les péages. — Projet pour la suppression des droits intérieurs. — Remarques sur le célibat. — Examen de la banque de Law.

Tome 5^e. Recherches sur les lois de Russie, mémoires sur le commerce de Russie.

(1) M. Roze Isidore, qui a lu les ouvrages du chevalier Déon, et qui, plus d'un demi-siècle après lui, a parcouru les divers pays qui en sont l'objet, a médité sur la plupart de ses sujets, notamment pendant son séjour en Russie, en 1831 et 1832. Il a vérifié l'exactitude de plusieurs faits et reconnu l'esprit d'observation et la justesse des vues et des prévisions de l'auteur. En nous donnant le résumé des loisirs du chevalier Déon, il a voulu exprimer aussi son opinion sur ce compatriote et ses écrits.

Tome 6^e. Histoire impartiale d'Eudoxie Foderowna. — Observations sur les revenus et dépenses de Gènes. De l'excellence d'un état libre, et constitution d'une république légitime.

Tome 7^e. Observations sur l'Angleterre, mémoires sur Londres et Hambourg.

Tome 8^e. Détails sur l'Écosse, tableau de l'Amérique anglaise, actes du parlement pour l'Amérique.

Tome 9^e. Dissertation sur la régie des blés en France, sur les mendians et enfans trouvés. Eclaircissement sur le domaine du roi de France, considérations sur la gabelle, les aides et le tabac. Avantages des annuités en France.

Tome 10^e. Origine des emplois en France, origine des impôts sur le clergé de France.

Tome 11^e. Origine et progrès de la taille, avantages de l'établissement d'un bureau économique,

Tome 12^e. Détail général des finances en France, mémoire instructif sur le domaine d'Occident. — Détail général et abrégé de l'hôtel des invalides en France, des maréchaussées de France, des troupes de terre et de mer. — Recherches historiques sur les trois évêchés. — Situation avantageuse de la France dans l'Inde avant la guerre.

Tome 13^e. Table des matières par lettres alphabétiques de tous les sujets qui ont été traités par le chevalier Déon.



(1) M. de Voltaire, dans son Histoire de Louis XIV, dit que le chevalier Déon, dans un ouvrage intitulé l'Origine des Impôts, a mérité son surnom de chevalier Déon, parce qu'il a été le premier à proposer de donner un impôt sur le tabac. Il a été le premier à proposer de donner un impôt sur le tabac. Il a été le premier à proposer de donner un impôt sur le tabac. Il a été le premier à proposer de donner un impôt sur le tabac.